IMT Nuremberg Archives

H – 745

International Court of Justice

H0745 - 0002

Notice.

Not to be publicized until presented before the tribunal in open court and then only that portion actually submitted as evidence.

A ne pas publier avant présentation devant le tribunal en session publique et seulement la partie réellement versée au dossier.

Nicht zu veroeffentlichen vor Darlegung vor dem Gericht (Tribunal) in oeffentlicher Sitzung und dann nur jener Teil, welcher tatsaechlich zur Beweisfuehrung uebermittelt wurde.

H0745-0003

I certify that none of the documents included herein have been denied by the tribunal and that this document book has been examined with the prosecution in accordance with the ruling of the tribunal dated 4 April 1946.

Je certifie qu'aucun des documents ci-inclus n'a été contesté par le Tribunal, et que ce livre de documents a été examiné par le Ministère Public suivant les règles du Tribunal, en date du 4 Avril 1946.

Ich bestaetige, dass keine der hierin enthaltenen Dokumente vom Gerichtshof abgelehnt wurden und dass dieses Dokumentenbuch gemeinsam mit der Anklagevertretung durchgesehen wurde, in Uebereinstimmung mit der Entscheidung des Gerichtshofes vom 4. April 1946.

F. Seidl

Signature of Counsel

Signature de l'Avocat

Unterschrift des Verteidigers

H0745-0004

Accusation des Etats Unis - 173-2233 .. (USSR-223)

Reunion des chefs de section 1939/1940 page 23-24 compte-rendu du 10.5.1940.

Monsieur le Gouverneur General passe ensuite a la question du service de travail obligatoire des Polonais. Comme suite a la pression exercee par le Reich il a ete ordonne maintenant, qu'une contrainte pourrait etre appliquee, etant donne qu'il ne s'etait pas presente de la main-d'oeuvre suffisante comme volontaire au service en Allemagne. Cette contrainte presente la possibilite d'arrestations de polonais de sexe masculin et feminin. Par la est nee une certaine inquietude, qui suivant certains rapports se propage tres fortement et qui pourra amener des difficultes dans tous les domaines. Monsieur le Marechal Goering a fait ressortir, dans le temps, a l'occasion de son grand discours, la necessite, d'envoyer un million d'hommes pour la main-d'oeuvre dans le Reich. Jusqu'a maintenant 160.000 hommes seulement ont ete fournis. Sans doute y avait-il de grandes difficultes a surmonter. C'est pour cela qu'il est souhaitable d'interesser a l'application de la contrainte les chefs locaux et cantonaux, afin d'avoir des le debut la conviction , que cette action atteindra a peu pres son but. Une arrestation de jeunes polonais a la sortie du service religieux ou des cinemas americains une nervosite croissante des polonais. Il ne verrait nul inconvenient a ce qu'on enleve de la rue la racaille apte au travail et souvent errante. Mais le meilleur moyen serait l'organisation d'une rafle et il serait tout a fait legal, d'arreter un polonais dans la rue pour lui demander ce qu'il

H0745-0005

fait, ou il est occupé etc...

Standartenfuehrer Schultz fait remarquer, que des arrestations forcees n'ont pas encore eu lieu, parceqtil fallait d'abord attendre la portée de la nouvelle ordonnance - Certes on a insiste aupres de refugies, venant du territoire sovietique pour les inviter à se presenter au service du Reich.

Suite page 1.

H0745-0006

Monsieur le Gouverneur Général indique, que les Polonais, venant du Warthegan, devront être transferés suivant les possibilités aussitôt en Allemagne. Cela devrait se faire aussi avec les polonais venant de la Russie Soviétique, de la Roumanie, de la Hongrie, etc... dans la mesure où ils sont aptes au travail.

Le Chef de service principal du Reich Dr Frauendorfer, remarque, que de sa section n'est encore parti aucun ordre d'action forcée. La question a été d'ailleurs discutée avec tous les services competents. Il est expressément dit dans l'ordonnance, que la violence doit d'abord être evitée dans la mesure du possible. D'ailleurs il a pu constater, que les mesures coercitives signalées, ou bien n'ont pas eu lieu, ou bien ont été, en tout cas, fortement exagerées.

Monsieur le Gouverneur General demande toutefois, de prendre note de ce que l'obligation au travail devrait être très prudemment appliquée. On devrait contrôler immédiatement l'origine des bruits sur des arrestations forcées.

H0745-0007

2233- PS

Journal de Frank, séances de travail 1940 Fevrier-Novembre

I n t e r v i e w

de Monsieur le Gouverneur Général par le correspondant du "Volkischer Beobachter" Kleiss le 6 Fevrier 1940.

Page 1.

Le 6 Fevrier 1940 Monsieur le Gouverneur général a accordé une interview au correspondant du "Volkischer Beobachter" Monsieur Kleiss. L'interview commença à 9 h.3/4 du soir et se déroula dans des formes absolument libres. Autour d'un verre de vin Monsieur le Gouverneur général et son hôte s'entretinrent sur un ton de conversation. Etaient présents aussi le Chef de service principal du Reich Dr. Gassner et le Commandant du Chateau Buchner.

Page 3

Kleiss: J'ai reçu l'un de Berlin l'autre de Prague. On m'a demandé après cela - Peut être serait-il interessant , de faire ressortir la différence qui existe entre Protectorat et Gouvernement général?-

" Je pense vous signaler une différence plastique, Dans la ville de Prague ont été placardés, p.ex, des grandes affiches, sur lesquelles on pouvait lire, que 7 tchèques ont été fusillés aujourd'hui - Là je me dis is: si, chaque fois, pour 7 polonais je voulais faire placarder une affiche, les forets polonaises ne suffiraient pas pour fabriquer le papier destiné à de telles affiches - Oui, nous devions être durs. Mais , aujourd'hui bien des choses se sont déjà calmées. C'est horrible, la Pologne est complètement divisée , plus divisée, qu'elle ne l'a jamais été. Cette fois -ci tout va différemment.

H0745 – 0008

Page 13.

.....L'administration allemande a aussi un grand mérite dans la lutte contre les epidémies . Qu'on nous imite : nous avons procédé à plus de 700000 vaccinations préventives gratuites à l'ensemble de la population menacée.

H0745 – 0009

En résultat, la situation épidémique sur le territoire du Gouvernement général n'a jamais été aussi favorable, même d'après les dire de médecins polonais. - L'etat des exécutions dans le Gouvernement général ne dépasse en aucune manière le nombre des condamnations à mort dans tous les autres pays en guerre. Ce ne sont que des contes ridicules, comme le fait de prétendre que les églises sont formées. Chacun peut se convaincre que cela n'est pas le cas.

Page 18.

... Chef de service du Reich Dr. Gissner: Je vous demande l'autorisation de faire paraitre l'Interview dans le journal de Varsovie.

Gouverneur Général Dr. Frank: Non, j'y suis absolument opposé. C'est une affaire typique pour le Reich.-

H0745-0010

Accusation U.S.A. - 271 (2233-PS)

Journal de Frank 1940, Tome IV Page 1156, Journée du 19 Déc. 40

Le Gouverneur-général assiste à la Soirée de Noel du 1er Bataillon de garde de Cracovie (R.I. 645).

Le Lieutenant-colonel von Tschammer und Osten accompagne le Gouverneur-général au Quartier du Bataillon de garde, où le Gouverneur-général est recu par le Commandant du Bataillon le Capitaine Maurer.

Le Gouverneur-général remet au Capitaine Maurer sa photo dédicacée.

Le Capitaine Maurer remercie en termes cordiaux le Gouverneur-général de sa présence.

Le Gouverneur-général adresse ensuite le discours suivant aux soldats du bataillon de garde :

Capitaine, professeur Maurer :

Je voudrais vous dire toute ma joie de pouvoir feter aujourd'hui avec vous un Noel de soldats. J'ai désiré ardemment etre encore une fois au milieu des soldats. Car il n'est pas si simple pour l'officier d'une troupe au combat de recevoir subitement l'ordre d'accepter une mission administrative. Le Führer m'a dit il y a quelques jours très gravement, que le vieux proverbe japonais doit garder sa valeur, qui dit : Après la victoire attache davantage ton casque. Camarades, nous ne serons plus jamais un Reich faible. L'armée représentera le couronnement d'une éducation commune. Comme le parti allemand national-socialiste représente le couronnement de la direction sociale, politique et universelle, l'Armée elle-meme

H0745-0011

sera la substance de l'éducation militaire, de la tenue fière et propre de notre peuple. Et vous, vous pouvez dire : nous y étions comme soldats. Je suis enchanté de cette heure de l'Armée, car elle nous lie tous ensemble. L'un a sa mère ou ses parents à la maison, l'autre sa femme, sa fiancée, son frère ses enfants. Ils penseront tous ces jours-ci à vous et se diront : Mon Dieu, le voilà là-bas en Pologne, où il y a tellement de poux et de juifs, peut-etre a-t-il faim et froid, il n'ose pas l'écrire peut-etre. Ce serait peut-etre très gentil, si nous envoyions aux notres une photo et que nous leur disions : ma foi, ce n'est plus si terrible avec les poux et les juifs, il y a déjà quelque chose de changé et de mieux dans le Gouvernement général. Naturellement en une année je ne pouvais pas faire disparaitre ni tous les poux ni tous les juifs (Hilarité). Mais avec le temps et particulièrement si vous m'aidez, on y arrivera. D'ailleurs il n'est pas tout à fait nécessaire, que nous fassions le tout dans une année et tout desuite, car qu'est ce qu'ils auraient à faire ceux, qui viendront après nous ?

H0745-0012

Acte d'accusation 2233-PS-P-USA-611 (Urss-223)

Journal de Frank 1941, Volume III, Inscriptions du 9.9.41.

Pages 820,821,830,831.

11h. Séance dans la salle royale du Chateau

Sont présents :

Monsieur le Gouverneur Général
Le Président Westerkamp
Le Président Dr. Emmerich
et d'autres.

Page 821

Monsieur le Gouverneur Général ouvre la séance en faisant remarquer qu'une question très importante est inscrite au débat, à savoir : comment le Gouvernement Général, en tenant compte de ses propres besoins, et bien que ceux-ci soient très limités et puissent etre considérablement réduits, pourra venir à bout des différentes demandes, susceptibles de lui parvenir de tous les services imaginables et possibles du Reich. Il faudrait, par conséquent, se mettre d'accord sur la voie à suivre afin de pouvoir répondre dans une certaine mesure aux demandes de chacun, étant donné l'impossibilité de satisfaire entièrement aux désirs de tout le monde.

Le Gouverneur Général souligne tout d'abord que l'optimisme de certains services du Reich est entièrement déplacé, lorsqu'ils s'imaginent que le Gouvernement Général s'étant accru des territoires galiciens, il y ait ici, dans le secteur ravitaillement, d'inépuisables réserves alimentaires.

H0745 -0013

D'autre part, il ne faudrait pas, toujours d'après le Gouvernement Général, que la situation du Reich et des pays occupés puisse donner aux demandes l'apparence d'un reve fantaisiste, mais lesdites demandes doivent correspondre à une absolue nécessité.

L'Obermedizinalrat , Dr. Walbaum parle de la situation sanitaire de la population polonaise. D'après des enquetes menées par son service, il aurait été établi que la plus grande partie des Polonais ne recevait que 600 calories, tandis que l'organisme d'un homme normal en exige 2.200.

H0745 – 0014

La population polonaise serait affaibli à tel point, qu'elle pourrait devenir facilement la proie de la fièvre pétéchiale. 40 % des polonais seraient déjà malades. Au cours de la dernière semaine. 1000 nouveaux cas de fièvre pétéchiale auraient été officiellement constatés. "Il s'agirait du chiffre le plus élevé jusqu'a ce jour. Cette situation sanitaire représenterait un grand danger pour le Reich et pour les soldats venant dans le Gouvernement Général. Cette épidémie pourrait etre très facilement introduite dans le Reich. L'augmentation des cas de tuberdulose serait également alarmante. Si les rations alimantaires étaient encore réduites, on pourrait prévoir une augmentation considérables des cas de maladies.

Monsieur le Gouverneur Général déclare en résumé, que l'introduction prévue de la ration pour consommateur normal de 1.400 grammes de pain par semaine pour le consommateur non-allemand, ne correspond pas à une augmentation, mais n'est qu'un retour à une ration, en rigueur autrefois, qui avait du etre réduite à 1.050 gr. pour des motifs impérieux. Lors de l'estimation des quantités disponibles et demandées il faut considérer que le Gouvernement Général a tout juste ce dont il a besoin en pain, pommes de terre et viande, tandis qu'il ne peut pas aussi songer à une distribution régulière de matières grasses. Il propose de prendre en considération, lors de la répartition et pour autant que cela est possible, les demandes que lui sont parvenues, sans tenir compte des exigeances supplémentaires, formulées très vaguement, au profit de 800.000 soldats et prisonniers de guerre. Une ration de viande de 100 grammes pour le consommateur normal non-allemand, devra etre maintenu à tout prix. Il interviendra, si nécessaire à Berlin, pour déclarer qu'il est impossible de couvrir les besoins en viande de la Wehrmacht, par pré-

H0745-0015

-lèvement dans les territoires du Gouvernement Général. Dans le cas contraire, il se verrait contraint de décliner toute responsabilité au sujet du développement ultérieur du Gouvernement Général. Celui-ci serait arrivé à l'extreme limite de ses possibilités.

H0745 – 0016

Toute nouvelle demande de n'importe quel service et pour n'importe quelle raison ne saurait être exécutée. Ce qui importe à présent, ce serait de trouver un moyen de répondre aux demandes déjà formulées. On pourrait, peut-être, en considération des résultats se produisant en Russie occupée, risquer une petite anticipation qui aiderait à passer l'hiver dans un meilleur état d'esprit. Le Gouvernement Général ne doit pas, en tant qu'administration, se présenter aux travailleurs polonais uniquement le revolver à la main, mais avoir plein de sollicitude. Dans l'accord entre le Fuehrer et le Duce, il a été posé le principe fondamental, qu'il fallait avoir le plus grand souci du bien-être de tous les peuples du continent travaillant à la collaboration. A lui aussi, le Fuehrer a confié un de ces peuples. Il considère une politique d'abaissement total d'un peuple étranger comme un danger pour le Reich.

H0745-0017

Acte d'accusation 2233- PS- AA- USA- 013

Journal de Frank- Séances de travail 1943

Inscriptions du 25.1.43- Pages 7, 8, 9, 11, 13, 14, 16, 17, 18,19,51,52,53.

Document secret du Reich.

Séance de travail au Château du Belvédère à Varsovie, le 25.1.43

Page 7

Gouverneur général, Dr Frank :

Monsieur le Secrétaire d'Etat Krueger, vous savez que vous ne devez exécuter les instructions du Reichsfuehrer SS, qu'après m'avoir entendu à ce sujet. Ceci n'a pas eu lieu dans le cas présent. Je vous exprime mon regret, que vous ayez exécuté un ordre du Reichsfuehrer, sans m'en avoir averti au préalable, suivant ce qui est prévu par l'ordonnance du Fuehrer. D'après cette ordonnance, les instructions du Reichsfuehrer SS ne peuvent être exécutées ici, dans le Gouvernement général, que si je les ai approuvés au préalable. J'espère que cette omission ne se reproduira plus, car je ne voudrais pas importuner le Fuehrer pour des cas isolés de ce genre. Je suppose, que vous étiez pressé par le temps ou que pour d'autres raisons vous vous êtes passé de mon accord. Il n'est pas possible que nous ne tenions aucun compte des ordonnances du Fuehrer et il est inadmissible que, dans le domaine de la Police et de la Sûreté, des instructions du Reichsfuehrer soient appliquées, en évitant de passer par l'homme que le Fuehrer a placé ici. Si ceci devait être le cas, je serais complètement superflu ici. J'apprends, toutefois, avec plaisir, que l'action a été de toute façon arrêtée.....

H0745 - 0018

... Il s'agit d'un exemple typique d'une action policiere executée sur l'ordre du Reichsfuehrer et dont je n'avais pas été mis au courant et à laquelle je n'avais pas donné mon accord - Ceci n'est pas admissible et ne devra pas l'etre à l'avenir non plus....

Suite page 14 a.

H0745 - 0019

Page 9

Le Secrétaire d'Etat Krueger :

Monsieur le Gouverneur général, je prends connaissance de votre point de vue et aurai l'occasion d'en parler personnellement au Reichsfuehrer SS.....

Page 11

.....

Le Secrétaire d'Etat Krueger :

Page 13

.....Une autre question fondamentale, faisant partie également de la sécurité, est constituée par la tâche du Commissaire du Reich pour l'affermissement du germanisme.....

Page 16

.....(Lorsque nous avons établi, juste avant Noël, les premiers 4.000 (-env.) dans le district de Zamosc, j'ai eu l'occasion de parler avec ces hommes). Je dois dire en vérité, qu'on n'assistera plus jamais à une telle manifestation de reconnaissance. Ils avaient, enfin, trouvé leur nouvelle patrie. (Le Gouverneur général, Dr. Frank: Je visiterai, si j'en ai tant soit peu la possibilité, cette colonie du district de Lublin, dans le courant de la deuxième quinzaine de février. Le Secrétaire d'Etat Krueger : Il est évident que nous ne devenons pas les amis des Polonais en colonisant ces territoires, en premier lieu le district de Lublin ou plus exactement le cercle de Zamosc. J'ai déjà parlé de la nécessité de cette colonisation; il fallait qu'elle eut lieu. D'autre part, nous avons été suffisamment raisonnables, en ne brusquant pas les choses.

H0745 – 0020

Nous avons fait également dans ce domaine, nos premières expériences. Nous avons constaté à quelles difficultés s'est heurtée la colonisation, quelle résistance nous a été opposée, d'autre part, par les Polonais et quelles conséquences économiques, politiques ou autres défavorables ont été créées par cette mesure. Pour établir les Allemands (d'origine) dans ce territoire, nous sommes obligés d'en chasser les Polonais. D'autre part, nous avons intérêt à ce qu'une partie des Polonais demeurent ici. Il s'agit de Polonais qui, en considération de leur position à notre égard, de leur capacité et de leur valeur raciale, ne doivent pas être chassés de ce territoire. Nous expulserons ceux d'entre eux qui seront une charge dans ce nouveau territoire à coloniser. Il s'agit pratiquement des éléments asociaux ou inférieurs. Ils seront tout d'abord déportés dans des camps de concentration pour être ensuite remis au Reich en vue de les y faire travailler.

Toute cette entreprise a eu, à nouveau, un résultat défavorable au point de vue de notre propagande en Pologne. Le Polonais s'est dit, en effet : à présent que le juif a été exterminé, on essaie, par les mêmes méthodes de faire sortir le Polonais de ce territoire et de le liquider comme le juif.

Le Gouverneur Général, Dr Frank : Je vous prie naturellement de ne pas appliquer non plus de pareilles mesures, qui empiètent terriblement dans le domaine politique, sans que j'aie pu prendre position à leur sujet. Vous l'avez fait dans le district de Z[illegible]osc. Si cette question devait devenir aigüe, dans d'autres régions du Gouvernement Général, je vous prierais de vouloir bien vous entendre avec moi auparavant....

H0745-0021

Le Gouverneur General. Dr. Frank termina la Seance par ces mots :

Messieurs,

Je veux vous exprimer a tous mes plus sinceres remerciements au sujet de la seance de ce jour. J'estime que cette seance aura ete une des plus importantes dans l'histoire du Gouvernement General, car elle consacre la fin de nos experiences dans les differents domaines et nous apporte un compromis. Je suis particulièrement reconnaissant a Monsieur le Secretaire d'Etat Kruger et a tous les Messieurs de la Police et de la Surete de nous avoir fait part, aujourd'hui ouvertement de leurs soucis. Je ne puis que vous declarer qu'actuellement comme par le passe, je porte le plus grand interet aux desirs de la Police et de la Surete et que je les defendrai avec passion, a l'avenir -.

La situation du Reich est actuellement tres grave et est entree dans une phase decisive. La guerre devient extremement dure et montre a present son vrai visage. Le Fuehrer a public un decret, en date du 16 janvier, dans lequel il est prescrit de suspendre tout ce qui n'a pas pour but direct et exclusif la victoire du Reich allemand. Tout ce qui peut encore etre mobilise, doit l'etre au service du Reich. En correlation avec le decret du Fuehrer, il faudra prendre toute une serie de mesures administratives.

Quelles que soient les questions, dont on s'est entretenu ici ce jour, qu'il s'agisse de l'application des mesures de securite les plus diverses ou de l'opportunite de ces mesures sous la forme envisagee, le resultat definitif de la seance d'aujourd'hui est a rechercher dans le domaine de l'administration et de la direction.

H0745 - 0022

De l'avis definitif des deux parties, il ne doit plus exister à l'interieur du Gouvernement General des conflits ou des difficultes quelconques ou des desaccords provenant de ressentiments personnels. Or, afin que notre nef administrative puisse être amenée bientôt dans un port sûr, j'invite les Secretaires d'Etat, le Dr BUEHLER et KRUEGER à se trouver, le 3 fevrier, au Château, où nous pourrons discuter ensemble les differentes mesures. Monsieur le President Dr LOSACKER sera charge par nous, de preparer les premières mesures pour l'application du decret du Fuehrer et en premier lieu pour repondre aux suggestions, desirs, soucis et necessites exposés hier par Messieurs les Gouverneurs.

Messieurs ! Soyez persuades que cette structure unitaire du Gouvernement General, a laquelle tous ceux, qui sont reunis autour de cette table, ont travaillé de façon admirable, permettra reellement de subir cette epreuve. La grande tâche qui nous incombe sera de plus en plus difficile. Personne ne viendra à notre secours, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Le Fuehrer ne peut nous aider qu'à la façon d'une île administrative ou d'un hérisson administratif. Nous devons lutter contre toute critique de nos methodes, qui parviendrait à notre connaissance. Vous connaissez mon point de vue fondamental, il est superflu que je l'indique ici. Je voudrais souligner une chose : nous ne devons pas nous laisser attendrir, lorsque nous entendons parler du chiffre de 17.000 fusillés. Ces fusillés sont également des victimes de la guerre, comme tant d'autres. Si nous comparons ce chiffre aux sacrifices de vies humaines, que le peuple allemand supporte sans cesse chaque jour et chaque heure, nous voyons qu'il n'entre pas en ligne de compte.

H0745 - 0023

Nous sommes forcés de tenir ensemble actuellement. Chacun doit faire preuve de compréhension à l'égard des autres; il doit être persuadé qu'il fait de son mieux. Il faut, avant tout, que nous ne permettions aucun relâchement personnel. Nous ne devons pas oublier, que nous tous, qui sommes présents ici, figurons sur la liste des criminels de guerre de Monsieur Roosevelt. J'ai l'honneur d'y figurer sous le No 1. Nous sommes, pour ainsi dire, devenus des complices devant l'histoire du monde. C'est précisement pour cela que nous devons nous serrer les coudes, et penser de la même facon, et il serait ridicule si nous devions nous chicaner au sujet de méthodes.

H0745 - 0024

Accusation (USSR - 223)

Journal de Frank I943, volume 5, compte-rendu du 27.IO.I943
Page II64 - II65

Entretien sur la situation de la Sécurité. Sont présents : Secrétaire d'Etat Dr. Buehler, Secrétaire d'Etat Dr.Boepple les Gouverneurs Dr. Fischer, Dr. Waechter, Kundt et Dr.Wendler, SS-Oberfuehrer Bierkamp, Major Général de la Police Gruenwald le chargé de pouvoirs Dr. Heuber, et le Regierungsdirektor Dr. Schmidt.

Le SS-Oberfuehrer Bierkamp développe ce qui suit : la situation au point de vue sécurité crée de grands soucis, surtout à Varsovie. A Varsovie se trouverait le centre organisateurs du mouvement national de résistance, tandis que dans les autres districts existeraient seulement des sous-groupements. Par là, l'attention du Service de Sécurité (SD) est surtout dirigée sur Varsovie.

Le mouvement national de résistance essaierait de trouver des accointances partout et serait en mesure de commencer l'attaque à tout moment. Pour le moment elle ne le voudrait pas encore. Les communistes s'efforceraient d'inciter la population à la révolte par des mesures terroristes.

Or, maintenant le mouvement national de résistance serait entré dans un grave conflit, par suite de l'ordonnance promulguée par l'administration allemande et des mesures de représaille prises. Il sarait entré en négociations avec le gouvernement émigré de Londres mais n'aurait pas encore reçu de réponse. Il semblerait qu'on laisse là-dessus la décision au mouvement de résistance à l'intérieur du pays. Il a pressenti aussi le Service de Sécurité (SD); apparemment il voudrait s'abstenir de mesures terroristes contre

...../

H0745-0025

les Allemands. Il déclarait qu'avec nos mesures nous faisions seulement le jeu des communistes ; la vague de terreur croîtrait constamment et amenerait l'insurrection.

H0745-0026

Les mesures allemandes ne retiendraient naturellement pas les communistes d'autres actes terroristes - On pourrait seulement s'opposer à eux, en saisissant et écrasant les chefs communistes et les groupes actifs de terroristes. Des rondes dans les rues ont été employées à cet usage, qui jugeaient immédiatement selon la loi martiale les hommes appréhendés. Par ce procédé naturellement un grand nombre de gens innocents que l'on relâcherait ensuite. Une pareille action ne devrait pas devenir aussi une opération de capture pour le service du travail.

A Varsovie, on avait déjà appréhendé un nombre d'individus, qui étaient équipés d'armes de toutes sortes, même de grenades à main. On avait déjà pris beaucoup de courriers. Les mesures instituées seraient encore améliorées. Malheureusement, le manque de personnel suffisant se faisait sentir pour l'exécution de telles actions.

La Police de Sécurité avait eu en mains beaucoup de gens, qu'avaient commis des faots répréhensibles depuis le IO Octobre, arrêtés en vertu de l'ordonnance du même jour. Ceux-ci seraient condamnés à mort et fusillés en expiation des crimes commis. Leurs noms seraient portés à la connaissance de la population par affichage et elle serait informée que ces gens pourraient obtenir leur grâce, s'il n'arrivait pas d'autres assassinats d'Allemands. Pour un Allemand assassiné, on exécuterait IO Polonais. Pour des crimes commis par des Polonais l'on n'exécuterait que des Polonais et l'on agirait de la même manière pour les Ukrainiens. Pour faits commis au profit du mouvement national de la résistance l'on ne

..../

H0745-0027

fusillerait pas des communistes et inversement. Lorsque l'état des faits serait mal connu, l'on fusillerait des criminels communistes.

L'ordonnance du IO Octobre avait déjà produit une certaine accalmie et les assassinats d'Allemands avaient diminué à Varsovie

H0745 - 0028

Accusation - USSR - 223

Journal de Frank 1944, dossier Leitz, journée du 18. 3 . 1944.

Page 22, 24, 38, 39.

Rassemblement du personnel allemand des Usines de moteurs d' avion.

Après que l'homme de confiance de l'entreprise eut ouvert cette réunion le Gouverneur général prit la parole pour faire le discours suivant....

..... Cela doit aussi être une grande satisfaction pour la population polonaise et cela doit signifier que nous comprenons tout ce qui est humain; car, nous autres Allemands, nous avons toujours été humains.....

Page 38.

.....Nous avons ici affaire aux Polonais, un peuple, en face duquel nous adoptons une attitude de grande réserve, mais qui maintenant dans la guerre est devenue grâce à des principes allemands et raisonnables de conduite du peuple, un facteur très important de la résistance allemande. Jour et nuit, des centaines de milliers de Polonais et de Polonaises du Gouvernement général emploient activement toutes leurs forces à l'exécution du programme de la production de guerre allemande . Ce n'a été qu'une preuve d'adresse de notre part d'agir de la sorte. Je l'ai dit un jour: la question n'est pas de faire rouler les têtes des Polonais, mais il s'agit uniquement de faire rouler les roues dans ce pays, de le mettre en mouvement, car c'est de cela seulement que l'Allemagne peut avoir besoin. Si j'étais venu trouver le Führer et si je lui avais dit: Mon Führer, je vous annonce que nous avons tué cent cinquante mille nouveaux Polonais,- il aurait alors dit: très bien,

H0745 – 0029

si la chose était nécessaire, - mais malheureusement les chemins de fer sont arrêtés, tout le pays est plein de sabotages, chaque jour un nouvel attentat est commis , - cela ne va pas ainsi. C'est pourquoi il m'est agréable de pouvoir dire

H0745-0030

les usines sont en marche, les paysans viennent a bout de leur moisson, la production de ravitaillement augmente, parce que nous avons poursuivi dans ce pays une politique de nationalite raisonnable, humaine et europeenne. Je sais qu'on nous a soupconnes et moi particulièrement d'amitié pour les Polonais....

Page 39

..... J'ai pris à coeur desle début de reserver ce pays pour la durée de la guerre qui, je le sentais dès le début devait depasser une ou deux annees, Il est nécessaire pour cela de traiter un pays avec ménagement. On peut obtenir d'une vache ou le lait ou la viande; mais si je veux avoir le lait, il faut que je laisse la vache en vie. Il en est de meme avec un pays conquis. Si je prends tout à un tel pays, je ne puis pluslui demander aucun rendement par la suite ; mais si je veux lui demander un rendement, je dois le traiter avec ménagement, je dois lui donner des écoles, des églises, des concerts, je dois lui assurer un ravitaillement et lui donner avec le temps l'impression que si la population a loyalement participe au combat défensif de l'Europe contre le bolchevisme, le peuple allemand dira un jour : maintenant nous voulons terminer le combat avec les Polonais, vous devez poursuivre bravement, votre travail dans l'avenir sous l'egide allemande nous n'intervenons pas dans vos interets culturels. C'est là le but de ma politique ethnogfaphique.

H0745 - 0031

Accusation 2233 - PS - BB - USA - 295 (URSS - 223)

Journal de Frank 1944/45, dossier Leitz 1.1.44 -
(28.2.44 et 16.1.45 - 29.3.45

Notes du 14.1.44, pages 17,23,24,25,26

- -

Page 17

Installation du Gouverneur Dr. von Burgsdorff dans sa charge de commandant de place de district du district de Cracovie dans la salle des séances du commandement de place de district, Stefanplatz 9.
Après que le chef principal de secteur Stahl eut donné une courte vue retrospective de l'histoire du commandement de place du district, Monsieur le Gouverneur Général adresse le discours suivant aux dirigeants politiques et aux membres du commandement de place de district.

Page 23

.... Je serais assurément resté plus volontiers dans ma troupe et dans mon régiment, dont j'ai été rappelé le 15 septembre 1939 par le Fuehrer, dans ma compagnie, dont aujourd'hui plus personne n'est en vie, que d'avoir à mener à bien ce jeu d'équilibriste qui consiste à etre représentant d'un Reich, mais à devoir etre en fait un homme accablé de soucis. Vous pourrez mesurer à cela ce que signifie pour moi un exemple comme Adolf Hitler qui doit supporter pour nous tous ce que j'ai à supporter dans un petit cadre.

H0745-0032

Si l'on regarde dans les profondeurs de la situation du Gouvernement Général et si j'entends ensuite dire par le Reichsfuhrer SS Himmler que le Gouvernement Général est le seul territoire travaillant d'une facon véritablement couronnée, de succès - (dans tous les autres il n'a que de grands soucis) - cela doit nous remplir tous, et vous aussi, mes compagnons et mes compagnes du Parti, d'une satisfaction. Lorsque j'ai recu en son temps l'ordre du Fuehrer de construire une sorte d'ordre dans la partie de la Pologne qui n'était pas incorporée immédiatement à l'Allemagne, j'ai du en premier lieu penser à l'ordre d'état et par suite à appeler à la vie un gouvernement, des gouverneurs, des tribunaux, des services de toute sorte, des autorités, etc, qui pourraient avant tout édifier un certain ordre de ce qui était alors complètement détruit.

H0745 - 0033

Et six mois après que j'eusse appelé ces organismes à la vie, je me suis posé la question comment introduire ici le Parti ? Je me suis représenté alors le Parti comme une sphère de travail et je puis bien dire que l'idée de créer une sphère de travail, construite par moi-meme, s'est aussi poursuivie dans son édification intérieure. Je l'ai dit alors au représentant du Fuehrer Rudolf Hess et il l'a approuvé. Par suite de confirmations nombreuses et notamment du Reichsleiter Bormann je sais que cette structure, est évidemment la seule possible que nous puissions donner ici au Parti. Car nous sommes un pourcentage de la population globale. Les Allemands de ce territoire sont si disséminés que si nous voulions construire ici à coté de l'Etat une organisation du Parti complètement séparée de l'Etat et tout à fait propre, nous n'aurions pour cela ni les hommes ni les forces d'énergie. Il ne s'agit que de trouver une structure provisoire. Quand nous aurons un jour gagné la guerre, on pourra alors, je le veux bien, faire de la chair à paté des Polonais, des Ukrainiens et de tout ce qui circule ici, comme on veut. Mais en ce moment la question se réduit à savoir si l'on peut réussir à maintenir dans le calme, l'ordre, le travail et la discipline 15 millions d'hommes environ d'une race ennemie qui s'organise contre nous. Si je ne réussis pas, je peux peut-etre dire triomphalement : j'ai tué deux millions de Polaks. Mais la question de savoir si les trains marchent sur le front de l'Est, si les fabriques d'Etat qui livrent chaque mois 500.000 litres de vodka et tant et tant de millions de cigarettes travaillent, si le ravitaillement et la culture qui nous a permis de livrer

H0745-0034

450.000 t. de céréales au Reich sont assurés; il y a là un autre aspect des choses.

H0745 - 0035

La politique est plus que la puissance. La puissance est une enfantine question d'A.B.C. La science politique commence au-delà de la puissance. Si je dois livrer d'urgence au front trois bataillons de police de ce territoire pour boucher des brèches, -il m'est arrivé aujourd'hui une telle demande d'aide urgente- cela signifie que je réduis encore une fois le coéfficient de ce territoire de trois bataillons de police. Cela, je ne peux le faire que si je puis pour ainsi dire compter dans une certaine mesure sur la population. Si aujourd'hui je ne donne plus à manger aux 150.000 Polonais qui font rouler le réseau ferré de l'Est, si je ne les habille plus, si je ne leur assure aucune sécurité d'existence, les 5000 Allemands que j'ai dans le réseau ferré de l'Est ne pourront pas faire avancer un seul train. Et je ne parle pas des usines. Savez-vous que nous fabriquons chaque année pour 1 milliard et demi de zlotys d'armements de la plus grande valeur et de munitions supplémentaires pour le Reich allemand ?

Il n'y a pas qu'à cueillir en quelque sorte les choses en disant : j'ordonne, telle est ma volonté, s'il ne veut pas, je le fais fusiller; -C'est de la blague !- je peux faire fusiller tout le monde; -cela n'a rien de bien malin- Je ne suis pas un ami des Polonais mais je suis responsable de ce qu'il n'éclate dans ce territoire aucune rébellion dans le dos du front allemand de l'Est. Si je donne quelque chose à manger aux Polonais, si je leur laisse leurs églises, si je leur donne des écoles, je ne le fais pas en tant qu'ami de la Pologne, mais en tant que dirigeant politique responsable de ce territoire et je ne souffrirai pas qu'on ouvre le bec à cause de ca. Qui n'a aucune responsabilité, peut parler facilement.

H0745 - 0036

....J'ai écarté une dure <u>òpposition</u> dans ce pays l'année passée. Des années entières on a travaillé contre moi en soutenant la thèse que j'étais trop faible, que j'étais un ami des Polonais, etc..., que je ne pouvais pas comprendre la puissance etc.. Les tenants de cette manière de voir nous ont

H0745-0037

causé le plus grand tort. Ils ont durant des années répandu par des rapports mensongers au Reich et à tous les services possibles les pires calomnies au sujet de notre territoire. J'ai soutenu ce combat, non seulement parce que comme vieux fils de paysans de la Vieille Bavière j'ai les nerfs faits comme une corde à mener les veaux, mais aussi parce que je sais exactement que la voie où je me suis engagé est la vraie. Comme personne n'a pu imiter le Gouvernement Général et comme je ne connais aucune méthode qui ait été meilleure que celle que j'ai adoptée, je savais que je vaincrais,- et j'ai vaincu- L'opposition dans ce pays a été écartée avec la révocation de son chef-

H0745-0038

2233 - PS

Journal de Frank 1939 Page 1

Notes du 25 Octobre 1939

Le Ministre du Reich Dr. Frank se trouvait au moment de la déclaration de guerre à Potsdam, comme sous lieutenant de réserve de la 4eme Compagnie de mitrailleuses lourdes (E) du 9eme Régiment d'infanterie. Il recut l'ordre de venir pour avoir des entretiens chez le généralfeldmaréchal puis chez le Fuehrer.

Le Ministre d'Etat Dr Frank se rendit le 12 septembre 1939 à Rosenberg en Silésie dans le train spécial du Généralfeldmaréchal et le 15 septembre au Quartier général du Fuehrer à Bogolin.

Le Fuehrer donna oralement le 15 septembre au Ministre du Reich Dr Frank la mission de prendre en mains, en qualité de Chef supérieur de l'Administration, toute l'administration civile dans les territoires occupés autrefois polonais. La subordination au commandant militaire d'abord nécessitée par l'existence de l'administration militaire, devait être abolie le plus tôt possible.

Le Ministre du Reich Dr Frank commença immédiatement après son retour à Berlin les travaux préparatoires et convoqua après de nombreuses conversations avec les ministères particuliers un Etat-major d'Organisation. Après confirmation écrite de l'ordre du Fuehrer, le Ministre du Reich Dr Frank prit en mains ses affaires de service d'abord à Posen. L'incorporation de vastes territoires dans le Reich rendit nécessaire le transfert des services à Lodsch.

H0745 - 0039

Le Gouvernement militaire prit fin le 25 octobre 1939. A cette date, le Ministre du Reich Dr Frank, en sa qualité de Gouverneur général des territoires polonais occupés, prit définitivement en mains l'administration du Gouvernement général sous l'autorité immédiate du Fuehrer.

H0745 - 0040

2233 - PS

Journal de Frank 1939- Page 4- Notes du 28. 10. 1939

Le Conseiller supérieur d'Etat Schepers fut chargé de représenter les intérêts du Gouvernement général à Berlin et d'y insister sur la nécessité de maintenir le Gouvernement général en état de fonctionnement viable.

H0745-0041

2233 - PS

Journal de Frank Page 45. Notes du 8. 11. 1939

Le Chef régional des paysans Korner a fait le rapport suivant sur les questions agricoles :

"Le Gouvernement général a besoin d'un supplément de céréales panifiables de 200.000 t et pour le sucre, de 50 à 60.000 t. Il existe un excédent pour le fourrage et les pommes de terre (200.000 t). Le supplément de céréales n'est pas difficile à assurer, car la Prusse Orientale et Posen ont un excédent de 350.000 t. A cela s'ajoute que la production peut y être fortement augmentée. Il faut créer un Service central d'importation de céréales en provenance du Reich.

Le prix plus élevé des céréales en provenance du Reich peut être compensé par l'exportation de volailles, etc. Dans la plupart des régions 80 % des surfaces normalement cultivables ont été travaillées. Le Fuehrer lui-même a décidé à l'encontre de Darré que le Reich devrait mettre les céréales panifiables à la disposition du Gouvernement général.

H0745 - 0042

2233 - IS

Journal de Frank 1939. Page 57. Notes du 10.11. 1939 .

Le Chef régional des paysans K o e r n e r soumet son programme de ravitaillement à Monsieur le Gouverneur général ét reçoit la mission de négocier personnellement avec le Ministère du ravitaillement la livraison de 5 000 t de céréales par semaine. La différence de prix entre les céréales allemandes et les polonaises serait couverte par les ressources d'Etat du Gouvernement général.

H0745-0043

2233 - PS

Conférence des chefs de section 1939/1940

Pages 5 - 7 Inscription du 8.3.1940

Le Gouverneur général:

Une chose est sûre: l'autorité du Gouvernement général, en tant que représentant de la volonté du Fuehrer et du Reich dans ce territoire, est sans aucun doute forte et je n'ai jamais laissé exister de doute sur ce point que je ne laisse pas jouer avec cette autorité. ...

... Cela était devenu d'autant plus nécessaire, que les tentatives faites dans ce but avaient déjà trouvé une expression législative. Je rappelle le décret ordonnant la saisie du patrimoine public de la Pologne, décret que Monsieur le Maréchal Goering a signé parmi cent autres messages. Le Gouvernement général était aussi compris dans ce décret. Sur la protestation que j'élevai contre cette mesure, Monsieur le Généralfeldmarchal Goering a décidé le 12 février 1940 que ce décret ne s'appliquait en aucune façon au Gouvernement général et qu'on en restait en conséquence au régime institué par le décret pris par le Gouverneur général le 15 novembre. Il en est de même pour la tentative qu'ont faite un jour les SS le 15 ou le 16 décembre 1939, par laquelle le Reichsfuehrer SS voulait prendre une disposition portant aussi effet dans le Gouvernement général, selon laquelle tous les trésors artistiques et autres valeurs seraient attribués à la SS. Sur ma protestation, ce décret a été également abrogé. Il en fut et il en est encore de même pour les tentatives répétées du Service des Séquestres "Est", c'est-à-dire de Monsieur Winkler,

H0745-0044

en vue de prendre pied d'une facon autoritaire dans notre Gouvernement général. Là aussi, Monsieur le Généralfeldmarchal a décidé définitivement le 12 février 1940 que le Service des Séquestres "Est" n'avait absolument plus rien à voir dans le Gouvernement général.

H0745 - 0045

Conférence des chefs de section (1939-1940)

Pages 11, 12 - Inscription du 8.3.1940

Le Gouverneur General :

La direction particulière de la Pologne est en corrélation étroite avec cela. Le Fuehrer m'a chargé de considérer le Gouvernement General comme le foyer du peuple polonais. Par conséquent aucune germanisation quelconque n'est possible. Je vous prie de bien vouloir veiller strictement dans vos bureaux à l'emploi des deux langues ; je vous prie aussi de signaler dans les districts et dans le personnel dirigeant des arrondissements, qu'il n'y a pas à s'opposer par la manière forte a cette garantie de la vie propre des Polonais. Nous avons donc reçu du Fuehrer en un certain sens la garde séquestre des éléments polonais. Le Fuehrer se propose assurement de placer sa politique polonaise sous ce signe dans les discussions à venir avec les puissances occidentales. La conscience impériale, qui se développe maintenant dans le Troisième Reich, qui a trouvé sa première expression dans le Gouvernement General, nous fait un devoir d'assurer aux races et aux peuples non-allemands qui sont tombés sous la domination du Reich Allemand, leur vie particulière si celle-ci est conciliable avec lesintérêts du Peuple allemand. Autrement, comment les autres peuples ressentiraient-ils l'envie de venir sous la protection de l'Allemagne. Il est clair qu'ici aussi nous avons certains devoirs dans ce sens.

Ainsi il est de fait qu'un changement complet a eu lieu ici. Cela aura sa répercussion dans les domaines les plus différents. Nous allons autoriser de nouveau dans une certaine étendue

H0745 - 0046

les possibilités de culture pour les Polonais. Dans le domaine des études professionnelles médicales et techniques, nous allons de nouveau autoriser les examens de fin d'études dans les Universités. Nous allons de nouveau remettre en train l'enseignement technique du peuple polonais dans une mesure telle qu'il atteigne environ le niveau inférieur de l'école moyenne technique allemande.

H0745 - 0047

Le Gouverneur Général :

De toute façon il faut rompre avec le régime de bon plaisir de certains services. Je demande avant tout d'agir énergiquement auprès des fonctionnaires qui viennent du Reich et qui s'imaginent encore que le Gouvernement Général est la propriété familiale de sections avides de butin dès la première manifestation, cette idée doit être brisée. Il est clair que ce changement devait être appliqué par contrainte, dans ses formes essentielles au traitement des Polonais.

H0745 - 0048

Conférence des Chefs de Section (I939/I940) - Page 34 -

Inscription du I9.I.I940

Dr. W a l b a u m : L'état sanitaire dans le Gouvernement général est satisfaisant. Dans ce domaine il a été fait beaucoup jusqu'à présent. Rien qu'à Varsovie il a été fait 700.000 vaccinations anti-typhiques. Ceci est un chiffre prodigieux, même pour les méthodes allemandes c'est franchement dit, un record. Il nous a même été permis de devenir maître du typhus, tout au moins de l'enrayer. Le typhus est une régression sensible. Toujours est-il que ceci laisse entrevoir de quels dangers nous sommes constamment menacés. C'est pourquoi j'ai aussi proposé d'envoyer des médecins officiels jusque dans les détachements de district. En cas d'emploi considérable de main-d'oeuvre, il nous faut aussi prendre soin de faire épouiller ces gens à intervalles réguliers, mais le nombre des centres d'épouillage est encore restreint. Je conseillerais d'installer des centres d'épouillage dans les différents districts. Leur nombre ne sera jamais trop élevé. Pour le moment nous avons environ une demi-douzaine de centres d'épouillage, mais il nous en faut au moins 30 et avant tout deux à Lublin et deux à Radom. A Radom un établissement est déja en voie de construction. Les frais s'élèvent à environ IO.000 RM . La question dépense ne doit pas être un écueil dans cette affaire; cet argent sera bien placé.

H0745-0049

2233 - PS

Conférence des Chefs de Section (1939/1940) - Pages 24 - 25

Inscription du 10.5.1940

Monsieur le Gouverneur général ordonne que les mesures les plus sévères soient prises contre les séquestres auxquels on pourra reprocher sur preuves n'importe quelle irrégularité. Avant la nomination d'un séquestre il faudra aussi procéder aux vérifications les plus minutieuses sur sa situation personnelle; des extraits de casier judiciaire devront être demandés, etc.

H0745 - 0050

Journal de FRANK 1940, Livre I, Page 95, Compte-rendu du 19/2/1940.

... Monsieur le Gouverneur général est en outre d'avis que la nécessité d'une interprétation officielle du droit polonais se fait sentir de plus en plus. On en viendrait à une sorte de conseil polonais de gouvernement ou de régence, et le chef de l'organisation judiciaire polonaise serait alors compétent pour cette tâche. Il faudrait prendre, pour la section de droit polonais, un polonais sur qui on puisse se reposer.

Journal de FRANK 1940, Livre I, Page 93/94, Compte-rendu du 19/2/1940

... Après la conclusion des consultations sur les ordonnances, Monsieur le Gouverneur général juge bon de renseigner la Presse sur ces ordonnances, et de montrer ainsi que les allemands ne s'immiscent pas dans les questions de droit intérieur polonais. Il est important d'établir que le peuple polonais peut vivre en se conformant à son propre droit. Si le droit polonais est mis en application il continuera à se développer comme tout autre ....

H0745-0051

2233 - PS

Journal de FRANK I940 Livre I Page I29-I30 Compte-rendu du 26. 2.I940

A cette occasion, Monsieur le Gouverneur général exprime le désir du Maréchal GOERING de donner à l'administration allemande une forme qui préserve la vie polonaise en tant que telle. Il ne faut pas éveiller l'impression que Varsovie est désormais une ville exposée à la germanisation, mais au contraire que Varsovie doit selon la volonté du Fuehrer être une des villes qui subsiste en tant que communauté polonaise dans l'Etat légal accordé à la Pologne. Il faut renoncer absolument à une germanisation quelconque. Il s'ensuit que justement dans le secteur communal auquel appartient maintenant avant tout Varsovie, l'auto-administration polonaise doit se manifester de la façon la plus pratique possible. Ni les noms des stations sur la ligne de l'Est ni le nom des rues, ni les inscriptions sur les boutiques ne doivent donner l'impression qu'il existe une tendance à la germanisation forcée. Ce qui se fait ici se fait au nom du Reich et du Fuehrer et le monde entier l'observe. Là où un contrôle de la police est nécessaire, comme par exemple en ce qui concerne l'inscription des prix il faut employer d'abord la langue allemande. Pour les ordonnances c'est toujours le texte polonais qu'il faut publier. On ne peut rédiger de communiqués en allemand que dans la mesure ou ceux-ci s'adressent aux allemands de Varsovie exclusivement. Il faut en outre ménager à tout prix la possibilité aux éléments d'autres nationalités qui vivent en Pologne d'être soumis au même traitement, ce qui vaut en particulier pour les ukrainiens. Il faut en cela procéder de manière qu'un certain adoucissement apparaisse de l'extérieur.

H0745-0052

Journal de FRANK Livre I Page I32 Compte-rendu du 26.2.I940

...Monsieur le Gouverneur général indique, dans cet ordre d'idées, que les Universités et les Ecoles d'enseignement secondaire sont formées. Il est cependant impossible qu'aucune formation médicale ne soit plus donnée par la suite. L'Enseignement professionnel polonais doit également reprendre, et ceci avec participation de la ville.

H0745-0053

2233 P.S.

Journal de FRANK 1940, Livre I, Page 148/149, Compte-rendu du 1/3/1940

Entretien avec le Conseiller supérieur du gouvernement Schulte-Wissermann.

Le Conseiller supérieur du Gouvernement Schulte-Wissermann indique, en réponse aux questions de Monsieur le Gouverneur général, qu'il travaille depuis 12 ans avec le Commissaire aux Prix. Il a dirigé jusqu'à 1938 le service de formation des prix à Coblence et a ensuite pris en charge le service de formation des Prix à Vienne.

Monsieur le Gouverneur général initie par de longues explications le Conseiller supérieur du gouvernement Schulte-Wissermann aux devoirs de sa charge. Le gouvernement général était, à l'époque où il en a pris la charge, en état de complète désorganisation économique. Toutes les valeurs avaient été plus ou moins perdues. Il s'agissait maintenant pour lui de maintenir dans une certaine mesure le cours du Zloty afin qu'il ne s'effondre pas tout à fait, et en outre de mener une politique de direction des prix particulièrement rigoureuse. A la place qu'il occupait le Conseiller supérieur du Gouvernement Schulte-Wissermann aurait le droit absolu d'attirer son attention sur les cas graves, de proposer des ordonnances, d'attribuer des pleins-pouvoirs, etc. Il ne laisserait pas compromettre le principe selon lequel le gouvernement général devait être remis sur pieds au 1er Avril. Mais il devrait certainement avoir

H0745-0054

recours à la banque d'émission pour certaines dépenses extraordinaires qui entreraient ensuite dans le cadre d'un budget extraordinaire. En outre, ses efforts devaient tendre à un maintien du Zloty à son niveau actuel. La question du ravitaillement jouait également ici, dans la mesure où les céréales livrées par le Reich devaient être payées.

H0745-0055

2233 - PS

Journal de Frank I940 Livre I Page I54 Compte-rendu du I.3.I940

.....Monsieur le Gouverneur général fait savoir, à cette occasion, que l'instruction a maintenant été donnée d'assurer le champ libre au développement polonais, dans la mesure où cela est possible dans le cadre des intérêts du Reich allemand. Il en découle que le gouvernement général est le domaine du peuple polonais.

H0745-0056

2233-PS

Journal de FRANK 1940 Livre I Page 171 Compte-rendu du 6/3/1940

Dans la discussion est ensuite examinée la question de l'envoi de travailleurs agricoles polonais dans le Reich. A cet egard le Dr. FRAUENDORFER attire l'attention sur le fait que "jamais des travailleurs provenant du territoire de Lublin n'ont été auparavant envoyés dans le Reich, ce qui peut entrainer naturellement certaines difficultés. Au reste un grand nombre de lettres adressées par les travailleurs agricoles employés dans le Reich a leurs familles sont déjà arrivés lettres dans lesquelles les travailleurs agricoles polonais parlent en termes reconnaissants du traitement qui leur est reservé en Allemagne.

H0745-0057

2233 - P.S.

Journal de Frank 1940 Vol.1 page 196 compte rendu du

12.3.1940

Note sur les pourparlers concernant la question des ouvriers agricoles polonais et le traitement qui leur est réservé dans le Reich (entre autre)

Vendredi, 12 mars 1940, après midi 16 heures à Berlin, Regerstrasse.

Etaient présents: Gouverneur Général Dr. Frank
Général Buermann
Directeur Ministériel Harmening
Reichsobmann Behrendt
Rapporteur au Ministère du Reich pour le ravitaillement et l'agriculture Reichart
Rapporteur Natzke
Le délégué du Gouverneur Général Dr. Keuber.

Le Gouverneur Général Dr. Frank désigne la question du recrutement d'ouvriers allemands pour l'Allemagne comme une question difficile.

page 197

Le Gouverneur Général insiste sur le fait qu'on pourrait, en employant la force, suivant les méthodes de la traite des esclaves et en y consacrant les forces de police et les moyens de transports, réunir le nombre d'ouvriers nécessaires, mais que, pour une quantité de raisons, la propagande devait, dans tous les cas, avoir la préférence! La question la plus importante est que les gens puissent envoyer de l'argent à leur famille. Les lettres des ouvriers polonais, dans lesquelles ceux-ci expriment leur satisfaction pour leur hébergement etc. en Allemagne devront être publiées.

H0745-0058

2233 -PS

Journal de Frank 1940 - Vol II, page 32, 221

Compte-rendu du 19.4.1940

Page 32

Réception à la salle des étendards de Burg d'une délégation de Gorales.

Sont présents: Le Gouverneur Général,

Le Gouverneur Dr. Waechter,

Reichsamtsleiter Dr. Frhr. du Prel

Rédacteur général Zarske,

Dr. Dressler,

Dr. Arlt,

Dr. Gassner et un certain nombre de représentants de la presse

---

Le Gouverneur Général répond:

Page 321.

..... Nous ne sommes pas venus dans ce pays pour opprimer, mais pour assurer, à toutes les races qui travaillent et qui remplissent loyalement leur devoir, la liberté, la foi, la propriété et du travail. Je suis tout à fait prêt à examiner les désirs et les préoccupations des Gorales, car je sais quelle race saine et loyale ilsreprésentent. Nous protègerons leur bien, leur foi, leur costume et leurs coutumes et nous espérons que le peuple des Gorales sera heureux dans le gouvernement général.

H0745-0059

2233 P.S.

Journal de Franl 1940 Vol II page 344, 345.

Compte rendu du 23.4.40.

page 344.

Le Gouverneur général vient a parler du service du sequestre, qui est, selon lui incontrolable. Il existe ainsi le danger que les curateurs selon toute probabilite, n'oublieront pas leurs propres interets.

Le General Major Buehrmann attire l'attention sur le fait que dans la seule ville de Cracovie il existe 750 curateurs et dans l'ensemble du district de Cracovie 3000.

Le Gouverneur général ne comprend pas la necessite de ce grand nombre de curateurs du fait que beaucoup d'entreprises sont dirigées par des polonais. Le Gouverneur General s'efforce exclusivement d'accorder sa protection a la Nation polonaise également dans le domaine des relations économiques. Il admet presque qu'on fait du meilleur travail avec les polonais qu'avec ces curateurs despotiques....

H0745-0060

2233 -PS

Journal de Frank 1940 - Volume II - Pages 529.530.531 532.

Compte rendu du 25.5.1940.

Page 529.

Monsieur le Gouverneur Général recoit le President de la Cour d'Appel polonaise du district de Radom, Bronschinski, ainsi que les présidents des senats et les juges pour la

Page 530.

reception du rapport sur la fin des preparatifs concernant l'ouverture de la Cour d'appel polonaise

President Bronchinski:

H0745-0061

Enfin M. Le Gouverneur General prend la parole :

Messieurs,

..... La guerre que le Fuehrer avait à mener contre la Republique polonaise creee par Versailles n'etait pas une guerre contre le peuple polonais dont vous êtes aujourd'hui les representants ici. Les peuples sont en general non responsables des guerres. C'est pourquoi je vous déclare qu'autant que cela est compatible avec le pouvoir du Reich et avec les exigences de la guerre, le sentiment loyal qui se forme dans une infrastructure judiciaire polonaise pourra être sûr de la protection du Fuehrer et du Reich - Nous ne voulons pas mener ici, de quelquemanière que ce soit, une guerre d'extermination contre un peuple - La protection que le Reich offre au peuple polonais dans cette sphère d'interets allemands signifie pour vous la possibilité de vous developper tout en restant fidèles aux traditions de votre peuple - - - - -

H0745-0062

2233-PS

Journal de Frank 1940, Volume II, page 613.
Compte-rendu du 13.6.1940.

Page 613

Conférence avec le Secrétaire d'Etat, Dr.Muehlmann, et le Conseiller de la Cour Watzke.

A l'occasion de la remise des affaires de la direction de la Section pour Sciences, Education et Instruction populaire, on discute les questions fondamentales de l'appareil éducatif du Gouvernement Général entier.

M. le Gouverneur Général ordonne qu'on lui soumette pour le 10 juillet environ, un rapport global sur le travail fait jusqu'ici par la Section. En même temps devrait avoir lieu une discussion commune de toutes les questions d'éducation du Gouvernement Général avec les Chefs des Sections d'Education auprès des Chefs de District.

Concernant les écoles primaires juives, M. le Gouverneur Général ordonne le transfert au Gouvernement Général de l'application du système en vigueur dans le Reich Allemand dans le domaine de l'éducation des juifs. En conséquence, le Conseil des anciens aura l'autorisation d'entretenir sur son propre fonds des écoles pour les enfants juifs sous la surveillance constante des autorités allemandes.

H0745-0063

Pour compléter l'instruction primaire polonaise, l'institution d'écoles professionnelles sera libre pour les Polonais. Ainsi, les Polonais peuvent recevoir une formation professionnelle dans le genre de celle qu'ils trouveraient dans une école technique allemande. Cela est agréé pour l'instruction professionnelle des arts et métiers dans tous les domaines, surtout dans ceux de la musique et de la peinture, etc.

De plus, M. le Gouverneur Général ordonne que l'on remette dans un proche avenir les bâtiments publics du domaine de l'éducation (gérés par le service du séquestre), à l'administration de la Section Education et Instruction. A cet effet, le Chef de Section, Conseiller de la Cour Watzke déposera, auprès de M. le Gouverneur Général, une demande expresse par écrit avec des propositions détaillées.

-74, suite-

H0745-0064

Journal de Frank 1940 Volume III Juillet - Septembre

Pages 653 . 654. 655.

Entretien avec le Conseiller Ministeriel P l o d e c k et " Ministerialdirigent Dr E m m e r i c h."

L'entretien roule sur les baux contractes avec les anciennes grosses usines d'etat et ceux qui doivent encore etre contractes.

H0745-0065

.....

Page 654

En terminant, Mr. le Gouverneur Général décide que le projet d'une ordonnance concernant l'application et la sureté d'exécution du démarrage économique dans les usines d'état du Gouvernement général lui soit soumis. Il faudrait stipuler dans cette ordonnance que les usines gérées par curateur, qui, jusqu'au déclenchement des hostilités étaient bien de l'Etat Polonais, soient maintenant usines d'état du Gouvernement Général. Le Gouvernement Général, c'est-à-dire le Gouverneur Général en tant que successeur de droit de l'Etat Polonais doit etre immatriculé par demande d'un service officiel du Gouvernement Général.

.....

H0745-0066

2233 - PS

Journal Frank 1940 Volume III Juillet-Septembre

Page 692

Reception du Colonel-Général von Kuechler, en présence du Général d'Infanterie Freiherr von Gienanth, du Major-Général Brauner, du Lieutenant-Colonel von Tschammer und Osten et d'un aide de camp.....

M. le Gouverneur Général attire l'attention sur les difficultés de ravitaillement toujours existantes dans le Gouvernement Général et prie M. le Colonel-Général de faire le nécessaire afin que les troupes recemment arrivées ne surchagent pas, autant que possible par leur ravitaillement et autres besoins, la situation alimentaire du Gouvernement Général. Avant tout, toute réquisition devrait etre évitée.

H0745-0067

2233 - PS

Journal de Frank 1940 Tome III Juillet-Septembre

Page 738

Entretien avec le Sécrétaire d'Etat Dr. Buehler et "l'Oberlandesgerichtsrat" Dr. Weh.

La remarque du Secrétaire d'Etat Dr. Buehler qu'un envoyé du Haut Commandement de la Wehrmacht (OKW) discuterait bientot avec lui sur l'installation de champs de manoeuvres amène M. le Gouverneur Général à déclarer, qu'il doit encore réserver sa décision à ce sujet. Il faut d'abord déterminer si on peut, étant donné l'ordonnance du Fuehrer du 8 Juillet suivant laquelle tout le territoire du Gouvernement Général doit etre traité comme étant sous tutelle, ériger des champs de manoeuvres. Ensuite il devrait, lui, Gouverneur Général savoir exactement où l'on installerait ces champs de manoeuvres, quelles dimensions ils devraient avoir et si on devait lui adresser une demande officielle. Il aurait également de sérieuses objections contre l'immixion d'une société de transfert dans cette question. La propriété du terrain devrait rester au Gouvernement Général, il ne pourrait y avoir qu'une confiscation sous réserve de la propriété du Gouvernement Général.

H0745-0068

2233 - PS

Journal de Frank (1940) Livre III Juillet-Septembre

Page 798

Entretien avec le président de section Dr. Frauendorfer.

Page 799-800

Monsieur le Gouverneur Général prend la disposition suivante :

Le Conseiller à la Cour d'appel Dr.Weh recoit mandat de donner une consultation juridique visant à établir une fois pour toutes et officiellement au nom du Gouvernement général que tous les droits de propriété de l'ex-Etat polonais sont, en vertu de l'ordonnance bien connue du Gouverneur général sur la saisie des propriétés d'Etat polonaises, à considérer comme passés à la propriété du Gouvernement général. Il faut établir que les propriétés de l'Etat polonais, particulièrement en immeubles, usines en fonds et en sol de toute espèce sont transmises au Gouvernement général. Cette transmission doit être désormais effectuée, également d'une façon formelle (par inscription sur les registres du cadastre etc.) par la section "Intérieur" en liaison avec la section "Justice."

H0745-0069

2233 - PS

Journal de Frank (1940) Livre III Juillet-Septembre

Page 819

Entretien de Monsieur le G o u v e r n e u r G é n é r a l avec le Conseiller médical supérieur Dr. Walbaum et avec le Dr. Frank .

Le Dr. Walbaum présente un aperçu statistique sur le développement des épidémies au cours des deux trimestres écoulés et remarque à ce sujet :

H0745-0070

Le Dr. Walbaum revient ensuite sur le sujet de l'Académie de Médecine dont la création est projetée à bref délai.

Monsieur le Gouverneur Général déclare à ce propos que si cette Académie est envisagée comme un établissement public du Gouvernement général, il y a lieu d'établir un budget. Il faut qu'on dispose pour la mi-octobre d'un plan précis et exposant les tâches, les dépenses envisagées, les besoins en personnel et les bâtiments nécessaires à l'Académie. . .

H0745-0071

2233 - PS

Journal de Frank 1940 Livre III Juillet-Septembre

Page 865

Réception du Vice-Président de la Reichsbank Puhl en présence du secrétaire d'Etat Dr. Buchler, des dirigeants de la Reichsbank Dr. Paersch et Conseiller supérieur du Gouvernement von Streit.

Page 869 - 870

Le Gouverneur Général expose ensuite qu'on a pu avant tout réussir à prendre en main la politique des prix. Il y a peu de temps encore, seul le marché noir existait. Mais on est aujourd'hui parvenu à fixer les prix du pain, des oeufs, de la viande. En comparaison avec la situation de Janvier, les conditions se sont aujourd'hui considérablement améliorées dans le Gouvernement Général.

H0745-0072

2233 - PS

Journal de Frank 1940 Livre III Juillet-Septembre

Pages 909-910

Elévation solennelle du Métropolitain Dionysius à la dignité de Chef Suprême de l'Eglise orthodoxe du Gouvernement Général.

.....

H0745-0073

... Monsieur le Gouverneur général répond alors :

J'enregistre cette déclaration du Métropolitain au nom du Fuehrer et du Reich. Je suis pénétré de l'importance de cette heure historique où pour la première fois, un évêque de nationalité ukrainienne doit être consacré. Je suis convaincu que cela contribuera au plus grand bien du peuple ukrainien vivant dans le Gouvernement général. Je voudrais donner à ces Messieurs l'assurance que je les assisterai encore dans l'activité nécessaire à la préparation de cette consécration, et que je soutiendrai comme par le passé avec énergie Son Excellence l'Evêque. Puisse cet événement bénir l'Eglise, une Eglise qui a vécu de si nombreux jours de tristesse, mais qui va désormais vers un avenir heureux sous la protection du Reich allemand.

H0745-0074

2033-B.S.

Journal de FRANK 1940 Livre IV Page 922 Compte-rendu du 5/10/40

.,.. Le Chef de la section Education du peuple et Propagande du district de Varsovie, Conseiller du Gouvernement OHLENBUSCH, vient chercher le Gouverneur général pour se rendre à la grande manifestation du NSDAP dans l'immeuble de la "Roma".

Page 930

Le Gouverneur général expose :

.... Un vaste programme d'intensification de l'activité agricole en vue de maintenir le niveau du ravitaillement a été envisagé. Un grand programme de construction est déjà en voie d'éxécution depuis plusieurs mois de facon ininterrompue. Des quartiers entiers naissent dans la ville sous la direction des allemands chargés de cette tâche. Des routes sont construites des voies de chemins de fer réparés, les liaisons postales sont établies sur une base moderne et la valeur du travail en ce domaine est de plus en plus respectée.

H0745-0075

Journal de FRANK 1940 Livre IV journée du 9.10. 1940

Page 963

Inauguration solennelle de la Foire d'automne de Radom...

Extrait des discours du Gouverneur général :

Page 966 - 967

...Notre mission vis-à-vis de la population polonaise est souvent discutée. Je voudrais ici dire une chose : l'administration de ce territoire par les allemands ordonnée par le Fuehrer signifie que ce territoire du Gouvernement général est préservé par le Reich allemand comme espace vital de la population polonaise. Il est clair que nous ne voulons ni dénationaliser, ni germaniser. Les polonais doivent pouvoir se développer librement conformément à leur genre de vie et aux traits caractéristiques de leurs propres penchants, à condition qu'ils observent à la lettre l'organisation ordonnée par le Fuehrer dans cet espace, et qu'ils se soient rendu-compte une fois pour toutes que le jeu avec l'indépendance, avec la souveraineté dans cet espace.....(texte incompréhensible). Et aucune autre ! Mais nous voulons aussi donner aux polonais toutes possibilités économiques dans cet espace. Cela est opportun et dans l'intérêt de tous ceux qui vivent dans cet espace, dans l'intérêt également du Reich allemand; car la puissance de travail de cette population a déjà fait ses preuves et je ne voudrais pas manquer, en ma qualité également de Chef Suprême de l'administration dans l'ensemble de ce territoire, de reconnaître l'attitude en partie très loyale des milliers d'employés et de fonctionnaires polonais, qui sont maintenant depuis un an déjà au service de l'administration allemande...

H0745-0076

2233 P.S.

Journal de FRANK 1940 Livre IV Page 994 Journée du 17/10/40

.... A l'issue de la discussion le Sous-secrétaire d'Etat KUNDT fait part d'une disposition du Chef de district de Varsovie, d'après laquelle des blocs de maisons polonaises doivent etre évacuées pour l'installation d'un quartier allemand à Varsovie. Il donne à entendre qu'une telle disposition est contraire à la volonté du Gouverneur général, d'après laquelle les droits de propriété de la population polonaise doivent etre sauvegardés.

Monsieur le Gouverneur général prie le Sous-secrétaire d'Etat KUNDT de faire savoir au service de Varsovie que l'application de cette disposition doit être immédiatement suspendue.

H0745-0077

2233 P.S.

Journal de FRANK 1940 Livre IV. Page 1026 - 1027 Journée du 27/10/1940.

Entretien avec le Ministre du Travail du Reich SEIDTE.

Le Gouverneur général revient ensuite en détail sur l'entretien qu'il a eu le 2 Octobre avec le Fuehrer et Chancelier du Reich. Le Fuehrer s'est lors de cet entretien interessé aux rapports entre le Gouvernement général et le Reich, surtout en ce qui concerne la question de la rétribution des travailleurs polonais qui se trouvent dans le Reich. Lui, Gouverneur général, s'est plaint auprès du Fuhrer de ce que le salaire des travailleurs agricoles polonais a été reduit de 50 %. En outre, ce salaire a été pour la plus grande partie employé d'une façon en contradiction absolue avec le sens de cet echange de main-d'oeuvre. Le fait le plus concluant est qu'une grande partie du revenu du travail de ces travailleurs agricoles polonais est employé à la constitution d'un fonds social, ce qui a pour effet que le Gouvernement général doit prendre en charge (officiellement) les familles dont les soutiens travaillent dans le Reich.

H0745-0078

2233 P.S.

Journal de FRANK 1940 Livre IV Page 1029 - 1030 journée du 27/10/1940.

Extrait d'une discussion avec le Ministre du Travail du Reich

SEIDTE

..... Le Ministre du Reich SEIDTE pense qu'il serait bon, à la faveur d'une réunion avec les services interessés, de faire exposer le point de vue du Gouverneur général à ce sujet par un de ses représentants qualifiés. Lui, Ministre du Travail du Reich, est en tout cas absolument disposé à se conformer en tous points aux désirs du Gouverneur général, et cela de par sa conviction personnelle. Il doit cependant, comme Ministre responsable tenir compte également des nécessités s'imposant au Reich allemand , et sa mission est de diriger l'emploi de l'ensemble de la Main-d'oeuvre du Reich allemand.

Le Gouverneur général n'estime pas nécessaire de rattacher dès maintenant ces questions plus lointaines de nationalité et de droit public au problème actuel. Il est vrai qu'on peut employer au cours d'une année certains moyens de coércition, mais l'année suivante on ne réussira plus à les envoyer dans le Reich, et il faudra donc qu'on garde de force dans le Reich les travailleurs polonais qui s'y trouvent déjà. Mais ceci ne constiturait pas de toute façon un état de choses favorable, car le Gouvernement général en souffrirait beaucoup financièrement et devrait , en ce domaine également , recourir à l'aide du Reich.....

H0745-0079

2233 P.S.

Journal de FRANK 1940 Livre IV Page 1085 journée du 9/11/40

Entretien avec le Président de la section, Conseiller de Cour WATZKE.

.....

H0745-0080

.....

Le Conseiller de Cour WATZKE rapporte en outre que les services du Reichsleiter Rosenberg s'efforcent actuellement de réquisitionner la Bibliothèque polonaise de Paris pour le bureau de l'hérédité à Berlin . La section de l'enseignement est d'avis que les livres constituant cette bibliothèqye appartiennent à la bibliothèque d'Etat de Varsovie, 17 000 volumes se trouvant déjà à Varsovie.

Page 1088.

Le Gouverneur général ordonne qu'on prenne sansretard toutes dispositions pour le transfert de cette biblithèque polonaise de Paris à Varsovie.

H0745-0081

2233 - PS

Journal de FRANK 1940 Livre IV Page 1111 - 1112

journée du 2.12.1940

Entretien avec le Secrétaire d'Etat Dr. Buehler.

L'objet de la discussion est la question des mouvements de colonisation en Pologne.

Le Secrétaire d'Etat Dr. Buehler est aussi d'avis qu'il faut que cette question soit traitée d'une facon fondamentale. Selon des rapports qui lui sont parvenus, les ouvriers agricoles arrivant dans le Gouvernement Général venant du Reich se trouvent en partie dans un état tout à fait lamentable.

Le Gouverneur Général prie le Secrétaire d'Etat Dr. Buehler de faire en sorte qu'il soit procédé de facon précise à des enquêtes dans des cas semblables.

H0745-0082

2233 - PS

Journal de FRANK, Séances de travail 1940 Janvier-Octobre

Réunion du 21.1.1940 Page 1,4

D i s c u s s i o n

sur les mesures d'urgence en matière de Formation des prix et monnaie

Cracovie, Burg, 21 Janvier 1940, 11 heures.

Etaient présents:

Le Gouverneur Général Dr. Frank, le ministre du Reich Dr. Seyss-Inquart, MinDir. Dr. Buehler, Gen. Maj. Buehrmann, Conseiller Zetschke entre autres.

Gouverneur Général Dr. F r a n k: Je vous ai convoqués ce dimanche pour délibérer au sujet des mesures immédiates à prendre dans le domaine de la formation des prix et de la monnaie! Il est temps de mettre un terme à une évolution qui pourrait devenir fatale si elle se prolongeait davantage. Il s'agit de rétablir au plus vite des conditions normales en matière de prix et de monnaie.

Page 4

Gouverneur Général Dr. F r a n k: Il faut tenir compte ici des réalités concrètes. L'armée est d'avis qu'il lui faut tirer le maximum du pays. Selon Berlin, il faut que nous fassions place nette comme si la Pologne nageait dans la graisse, le beurre et les oeufs. Il faut nous établir immédiatement la réglementation des prix pour les produits alimentaires, autrement tout nous échappera,.....

H0745-0083

2233 - PS

Journal de FRANK - seances de travail de 1940 - Janvier, octobre

Session economique des 6 et 7.6.1940

Pages 1, 6, 7, 8

Monsieur le Gouverneur General, Ministre du Reich Dr FRANK, ouvre la seance avec l'allocution suivante :

Page 6

..... Cet instinct de butin a deja maintenant un effet bien plus grand encore. Ici je dois dire ceci : Après des pourparlers très difficiles et en m'y consacrant de toute ma personne, je suis parvenu à freiner un peu cet instinct de butin de certains services centraux de Berlin. En tout premier lieu, j'ai toujours été aidé en cela par Monsieur le Marechal GOERING. Si nous pouvons vivre ici par nos propres moyens, c'est bien grâce à une lutte très âpre engagée depuis 6 mois avec Berlin pour faire prévaloir une politique économique propre au Gouvernement General.

Je reduirai à neant les entreprises de butin si bien camouflées qu'elles soient par Dieu sait quels plains pouvoirs.

Les petits sequestres seront traités de même que ces Societés s'ils ne se soumettent pas à ces necessités.

Il n'y a aucun butin à prendre ici dans le Gouvernement General, mais au contraire à faire un travail sérieux au service de la Communauté entière du peuple allemand engagé dans une lutte acharnée. Ici il n'y a pas d'avantage privé. Il faut nettoyer ce Ministère de la Guerre qui se camoufle ici sous les enseignes les plus diverses. Je ne tolère pas non plus qu'une instance officielle quelconque se mette à ouvrir ou à gerer des magasins et à le faire sous le couvert de corporations ou organismes affilies ou sous Dieu sait quelle forme.

H0745-0084

2233 - PS

Journal de Frank - Séances de travail de 1940.

janvier - octobre.

Séance du Conseil Economique le samedi 15 juin 1940, à 10 heures du matin-

Pages 1, 4, 5

Monsieur le Gouverneur Général dit en guise d'introduction:

Page 4

.... Le prochain problème que nous devrons résoudre consiste à mettre au clair nos rapports avec la population polonaise. Nous devons voir clairement ceci: devons-nous considérer toute la population polonaise comme complètement expropriée et décider qu'aucun Polonais ne pourra acheter des biens ou les augmenter? Le Polonais doit-il rester propriétaire foncier ou commercial et en général doit-il encore pouvoir déployer une activité quelconque dans le secteur économique ?

Dans l'affirmative, il se pose immédiatement une autre question : Devra-t-on continuer avec ces gabegies des séquestres ou faut-il tirer au clair l'activité de ceux-ci ? Quelle devra être cette activité? Ces séquestres devront-ils continuer ou être autorisés sous certaines conditions seulement ? Devra-t-on installer de plus en plus des cuisines populaires bon marché pour le ravitaillement de la population polonaise ou devra-t-on plutôt la ravitailler par ménages ? Quelle devra être notre position sur tous ces problèmes ?

H0745-0085

qui soient en corrélation avec les prix et les salaires, précisement aussi à l'égard de la population polonaise ? et le commerce juif ? Les magasins juifs doivent-ils rester ? Toutes ces questions doivent être résolues. Nous ne pouvons pas louvoyer entre l'application des principes juridiques nationaux-socialistes et le respect des principes juridiques polonais. Nous devons créer une situation claire. Nous devons nous demander jusqu'à quel point nous pouvons appliquer les principes nationaux-socialistes vis à vis des Polonais et jusqu'à quel point nous devrons les maintenir dans leur propre système économique. De la période de butin nous devons passer maintenant à un système économique ordonné. Ceci est d'autant plus nécessaire que cette réglementation est un élément important du plan économique et essentiel vis-à-vis du Reich. Il faut également se dire(que) que, si le Reich veut toujours uniquement tirer profit du Gouvernement Général sans contre-partie, ceci aura pour résultat l'effondrement total de relations économiques réglementées entre le Reich et le Gouvernement Général. Il sera nécessaire, que du côté du Reich, on en termine avec le butin et que l'on se dise: On est en train de créer ici une économie dirigée et en conséquence il doit y avoir aussi, d'après une conception économique régulière une contre-partie de la part du Reich. C'est précisément le point de vue de la dépendance de cette région économique à l'égard du Reich qui est particulièrement à remarquer, car il est l'A.B.C. de notre sagesse économique.....

H0745-0086

2233 - PS

Journal de Frank, Séances de Travail de 1940 Février-Novembre

---

Session du travail

des chefs de section, chefs d'arrondissements et de villes du district de Radom 24 et 25 Février 1940

Page 1

Séance du 24 Février 1940

Ouverture: 17hrs 45 -

Le Gouverneur Dr. Lasch salua tout d'abord au nom des participants Mr. le Gouverneur Général et les Drs Waechter et Zoerner, chefs de districts, le chef de l'inspection des Armements, le Général de division von Barchhausen et autres, et continue ainsi:

Monsieur le Gouverneur Général!

Une grande tâche incombe à notre section "Travail" vu qu'il s'agit de prendre soin d'acheminer vers le Reich pour cultiver la terre allemande et remplacer la main-d'oeuvre, masculine nous faisant défaut des ouvrier ou auxiliaires agricoles polonais.- Nous sommes heureux de pouvoir vous faire savoir qu'à l'heure actuelle 12.000 ouvriers agricoles du district de Radom ont été déjà transportés dans le Reich. Ils seront d'un secours précieux à nos paysans pour préparer les labours. Lors du recrutement de cette main-d'oeuvre on a constaté des faits intéressants. Certains sont venus de 70 km pour gagner l'endroit d'où partaient les trains. Dans mainte localité des centaines de personnes se sont fait enrôler et ont pris avec enthousiasme les trains qui les emménaient en Allemagne. Dans les villes nous avons fait de mauvai-

H0745-0087

ses expériences au contraire de la bonne volonté des campagnes à répondre à notre appel. Ici la contre-propagande ennemie semble cependant avoir fait des progrès notoires.

H0745-0088

Dans certains cas nous avons pu constater que des ouvriers recrutés de telle sorte, repris après une tentative de fuite et questionnés sur les raisons de leur acte répondaient qu'ils avaient entendu dire qu'en Allemagne les trains des ouvriers agricoles polonais étaient bombardés par des avions anglais . D'autres encore prétendaient avoir entendu dire qu'ils ne seraient pas employé dans l'agriculture mais dans l'industrie de guerre allemande etc... A l'aide d'une propagande adroite nous avons réussi à contribuer à ce qu'après comme avant des ouvriers polonais se fassent inscrire. Nous croyons que nous pourrons acheminer quand meme vers le Reich du district de Radom un grand nombre d'ouvriers agricoles, 100.000 éventuellement.

Suite de la Session du Travail le 25 Février 1940

Le Gouverneur Général prend ensuite la parole en ces termes :

Page 13

Je résume encore une fois tous les éléments :

1) Le Gouvernement Général comprend la partie des territoires polonais ne faisant pas partie intégrante du Reich.....

2) Ce territoire a été, en premier lieu, désigné par le Führer comme foyer du peuple polonais. Le Führer et le Maréchal Göring m'ont maintes fois donné à Berlin des ordres formels disant que ce pays ne devait pas etre germanisé. Il doit etre réservé comme foyer du peuple polonais. Ce pays doit représenter un secteur vital réservé, mis au nom du peuple allemand à la disposition de la nation polonaise.

H0745-0089

Très souvent on agit contrairement à ce principe.
Je dois au nom du Reich protester, quand vous ne voulez plus tolérer par exemple les enseignes en langue polonaise, ou quand les Chemins de fer publient

H0745-0090

des indicateurs et des avis uniquement en langue allemande. N'oubliez pas qu'une telle façon d'agir serait une des fautes les plus graves que nous puissions faire au préjudice du Fuehrer. Je voudrais dire avec toute la clarté nécessaire qu'une pareille tendance à la germanisation artificielle dans cette région irait à l'encontre de la mission donnée par le Fuehrer. Je vous prie donc, de veiller à ce que, en particulier les chemins de fer, la poste et les services publics conservent absolument les deux langues dans toutes les entrevues, manifestations et réglements administratifs.

3. D'après les directives qui nous ont été données et selon l'ordonnance du Fuehrer les lois polonaises continuent à être en vigueur ici. ...

Mais si je dois favoriser les classes laborieuses il me faut aussi prendre soin que pour le moins l'ouvrier et le paysan polonais aient des possibilités de travail assurées. Je dois donc lui assurer son salaire, mais je dois également veiller à ce qu'il reçoive en échange la nourriture dont il a besoin. Je dois avoir une politique des prix qui garantisse des salaires suffisants mais je dois également dans cette politique prendre en considération la question monétaire, c'est-à-dire voir comment je puis consolider le zloty. Il me faut alors d'autre part un bilan économique équilibré d'une façon quelconque dans le Gouvernement général, je dois me demander où je peux trouver les Polonais pour faire marcher mes usines et comment il est possible d'assurer une balance commerciale, grâce aux exportations du Gouvernement général.

Ainsi, rien que de ces trois facteurs résultera ...

H0745-0091

une construction complètement nouvelle. Si je dois assurer les centres de production je dois aussi assurer les terrains agricoles. Je dois m'en occuper, m'occuper des forêts ,des maisons, des usines, en outre les villes et les villages où se fait ce travail. Je dois mettre aussi tous les transports

H0745-0092

au service de l'action envisagée....

... Je voudrais faire remarquer seulement que tous les essais de divers services centraux en vue de ravaler peu à peu le Gouvernement général au rang d'une terre d'empire ont complètement échoué. Je vous rappelle qu'une ordonnance avait paru subitement au Journal officiel du Reich relativement à la confiscation des biens de l'Etat polonais. Comme j'ai protesté vivement contre cette ordonnance le Maréchal Goering a reconnu verbalement et par écrit que son ordonnance n'était naturellement pas applicable au Gouvernement général et que l'on en resterait à l'ordonnance et aux mesures d'exécution du Gouvernement général. Je vous rappelle le décret de la SS en date du 16 décembre de l'année dernière qui ordonnait la confiscation des trésors artistiques par la SS. C'est sur mon intervention qu'on a décidé que ce décret du 16 décembre devait être considéré comme non applicable au Gouvernement général. En outre le Maréchal Goering a décidé le 12 février de cette année que le Service des Séquestres "Est" n'avait rien à notifier dans le Gouvernement général.

... Et là je voudrais vous dire une chose: le Fuehrer m'a prié instamment d'assurer autant que possible le Gouvernement des Polonais par eux-mêmes. Il faut à tout prix que les Voits et les instances inférieures des petites mairies aient à tout prix un personnel recruté dans les milieux polonais et cela est aussi dans notre intérêt.

H0745-0093

2233-PS

Journal de Frank-séances de travail 1940

Février-Novembre

Séance

du Comité de défense

du Reich

au Palais Bruehl à Varsovie

Le Samedi 2 Mars

1940

Page 8

.... Avant-hier j'ai encore parlé près de deux heures et demie avec le Führer à la Chancellerie du Reich et je ne peux dire que ceci : le Führer s'en tient absolument à ce but. Le Gouvernement Général doit d'abord être le foyer des polonais et, à savoir, des polonais qui, sous l'autorité allemande mais non comme citoyens allemands, doivent recevoir ici une sorte de territoire réservé. Aussi dans ce domaine du Gouvernement Général n'y a-t-il d'abord aucune sorte de tendance de germanisation du sentiment populaire polonais. Je voudrais vous dire très expressément, messieurs, que ce serait aller gravement contre les principes de la politique du Führer que de donner à cette tendance une forme brutale quelconque .....

.....

H0745-0094

Le Gouvernement Général -il faut le dire avec fermeté- ne représente pas une province du Reich allemand ....

On n'est pas encore convaincu, dans les Ministères à Berlin que le Gouvernement Général constitue une administration ayant des compétences propres. La tendance considérant le Gouvernement Général comme une sorte d'annexe ou une sorte de proconsulat auxiliaire est nettement visible et, malheureusement aussi du coté militaire .....

En général la situation du ravitaillement alimentaire dans de nombreuses grandes régions de ce pays est lamentable. Si le Reich allemand n'apportait pas son concours ininterrompu on aurait les pires difficultés.....

H0745-0095

La situation alimentaire nous force à commencer l'application d'un vaste plan d'encouragement de la moisson. Ce plan nécessite des transports de semences, d'engrais et l'importation de machines agricoles, mais surtout il demande qu'on assure la vie aux paysans polonais.....

H0745-0096

2233-PS

Journal de Frank, Séances de travail 1940- Février, Novembre.

Réunion des Directeurs de Cercle et de Ville du district de Lublin a Lublin

Le 4 mars 1940 .

Page 1 :

Procès-verbal de la réunion des directeurs de cercle et de ville du district de Lublin a Lublin, le 4 mars 1940, à 16 heures.

Page 8 :

Le Gouverneur général demande s'il ne serait pas possible d'exercer une légère contrainte en utilisant opportunément l'ordonnance relative au travail obligatoire. Il repousse la publication demandée par Berlin d'une nouvelle ordonnance avec des mesures de contrainte spéciales et des menaces de sanction. Il faut éviter des mesures qui, à l'extérieur, causent du scandale. Tout parle contre l'embarquement forcé des gens.

H0745-0097

Le Gouverneur général prend ensuite la parole dans ces termes :

....La formation de colonies de polonais, de juifs, et de bohémiens, représente pour votre district une question vitale. N'a-t-on pas fréquemment affirmé dans le Reich que le territoire du Gouvernement général à l'Est de la Vistule a été prévu toujours davantage comme une sorte de territoire réservé aux juifs. Une chose est certaine : Le Maréchal Goëring, le 12 février, à Karinhall, en présence du Reichsfuehrer SS Himmler, a décidé qu'aucune création de colonie ne devait avoir lieu dans le Gouvernement général sans l'autorisation préalable du Gouverneur général pour chaque opération de colonisation. Le Gouverneur général a, de ce fait, la possibilité d'intervenir positivement et je suis maintenant en possession des pleins pouvoirs du Fuehrer et du Maréchal me permettant de retenir des trains amenant ces colons si la situation du Gouvernement général, particulièrement dans le domaine des transports militaires, l'exige.. On est aussi assuré de cette manière, qu'à l'avenir il n'y aura plus d'arrivées de colons à pied, par la route. En général, on a bel et bien abandonné la grande pensée de colonisation. On a renoncé complètement au plan de transporter peu à peu dans le Gouvernement général, 7 millions de polonais. Il ne reste plus que la question du départ d'Allemagne d'environ 100 à 120.000 polonais, d'environ 30.000 bohémiens et d'un certain nombre de juifs à déterminer ad libitum, car le but final doit être de purifier le Reich allemand des juifs. On se rend bien compte à Berlin que cela ne se fera pas en une année et surout pas pendant la guerre. Ceci était, entre autres, la lutte la plus difficile que nous avons eu à conduire.

H0745-0098

Page 19

.....J'ai encore parlé avec le Fuehrer et le Maréchal Goering et je puis dire que mes idées à ce sujet ont complètement prévalu. Il y a eu deux cas, dans lesquels ces temps derniers, sous une forme tangible, on a tenté à Berlin, de s'immiscer dans ce qui est de notre compétence. Le premier cas était le décret du 16 décembre relatif à la confiscation des trésors artistiques et le deuxième était l'immixtion du service du séquestre de l'Est dans l'Administration des propriétés de l'Etat polonais qui avaient été confisquées. Je puis dire aujourd'hui que ma protestation a amené le Reichsfuehrer SS à retirer son décret comme contraire au droit et que le Maréchal Goering m'a confirmé, par écrit, que l'ordonnance qu'il avait promulguée et qui visait le Gouvernement général est contraire au droit et qu'en conséquence, mon ordonnance sur la confiscation des biens de l'Etat polonais reste en vigueur et que le séquestre de l'Est n'a absolument rien à y voir....

Page 20

.....Si le Fuehrer avait voulu agir autrement, il aurait pu le faire. C'est pourquoi je dois vous demander avant tout de vous opposer à toutes les opérations irrégulieres de confiscation; à tout emploi irrégulier de la force, à toute circulation dans le pays de troupe et de masses armées qui croient pouvoir faire leur propre volonté parce qu'elles sont armées, je vous demande de vous opposer à tout cela avec l'arme la plus efficace, je veux dire l'appel au Fuehrer.....

Page 21

.....Si le Fuehrer a décidé que le Gouvernement général doit être le foyer des polonais, nous voyons là que le Gouvernement général doit remplir une mission capitale et historique. Personne ne peut jouer avec ces paroles du Fuehrer.

H0745-0099

Journal de Frank - Séances de travail 1940 Mars - Octobre

1ère Réunion plénière
du Conseil économique pour le Gouvernement Général le Jeudi 31 octobre 1940 au palais du gouvernement à Cracovie.

Page 1.

Le Gouverneur Général ouvre la session par l'allocution suivante:

Page 3.

Le Führer m'a donné son opinion dans ce domaine quand je lui ai fait mon rapport. Cette opinion vous la connaissez par les nombreuses communications que je vous ai adressées. Jamais encore le Führer n'avait souligné si clairement son point de vue que comme il l'a fait récemment. D'abord le Führer a donné au Gouvernement Général le caractère de pays auxiliaire du Reich allemand. Le Führer voulait dire par là que le Gouvernement Général dans un certain temps aura une vie propre à coté de celle du Reich allemand! Il a particulièrement répondu clairement à ma question relative à une union douanière entre le Reich allemand et le Gouvernement Général - une union douanière ou monétaire, un plan commun de toutes les conditions de salaire dans les deux domaines serait justement le contraire de la mission dévolue au Gouvernement Général....
.... En outre le Führer, après que je lui eus déclaré que tout cela était connu, mais que l'action du Reich avait un tout autre aspect, le Fuhrer - vous savez comment est le

H0745-0100

Führer quand il est mécontent de quelque chose - me donna raison avec infiniment de vigueur quand je lui dis que la manière dont le Reich allemand cherchait à résoudre cette question des travailleurs polonais était impossible...

Et si vous comparez ce qu'a pratiquement fait le Reich au sujet des ouvriers polonais dans les douze premiers mois du Gouvernement Général avec ces déclarations du Führer, quelle différence entre la réalité et les désirs du Führer!

H0745-0101

Pour ma demande le Führer a exposé aussi son point de vue à d'autres personnalités présentes à la Chancellerie du Reich, il a parlé d'une manière absolument claire et la décision du Führer en date du 2 octobre est l'application de ses principes. Tout le système du traitement des polonais dans le Reich est impossible. Il ne convient pas que nous envoyions les polonais dans le Reich, que là-bas l'argent soit empoché ou qu'on ne donne aux polonais que des salaires minimes et que les finances du Gouvernement Général servent à nourrir les familles des ouvriers restées dans le Gouvernement Général.

... Le Führer est d'avis qu'on devrait veiller à ce que ces ouvriers, destinés à être, pour ainsi dire, des ouvriers saisonniers dans le Reich, voient assurés la vie de leur famille, le petit coin de terre et le petit jardin qu'ils possèdent ici. Le Führer a parlé expressément de la prise en charge par le Gouvernement Général des intérêts des familles des ouvriers. C'est une des missions principales que de veiller à ce que ces familles soient rassurées et tranquilles, que le père de famille loin de chez lui ait le sentiment qu'il peut envoyer à la famille son salaire et être certain que ce salaire parvienne bien aux destinataires.

Pages 51 - 52

Le Gouverneur Général estime que tous les progrès réalisés dans le développement politico-économique du Gouvernement Général ne méritent pas d'être soulignés aussi longtemps que n'est pas réglée la question fondamentale d'un ravitaillement suffisant des ouvriers. L'organisation éco-

H0745-0102

[illegible] dans le gouvernement général ne peut être étudiée que si on donne absolument à cette question une place de premier plan. On doit créer un système et veiller à ce que, pour le 1er janvier 1941 par ex., on puisse trouver une solution de principe à ce problème des salaires.

H0745-0103

Comme mesure immédiate on doit procéder à une répartition de textiles pour le compte des industries publiques....

Page 52

Le Gouverneur Général estime nécessaire de sortir des dépôts les textiles à un prix accessible aux travailleurs. De plus on doit s'occuper d'améliorer l'alimentation des ouvriers en faisant venir des vivres du Reich. Pour janvier de l'année prochaine on doit donc passer à une application générale des distributions supplémentaires.

Page 66

Le Gouverneur Général cloture la session en ces termes:

Si on peut parler ici de plans dans le domaine économique: c'est uniquement parce que est démontré d'évidente manière le principe d'après lequel l'intérêt général - et ici dans le sens le plus étendu de l'intérêt général de toute la population du pays - doit passer avant l'intérêt particulier. L'Etat dans le Gouvernement Général ne peut pas être mis en danger pour les raisons économiques. Que l'on puisse constater cette circonstance cela représente déjà en soi, vis à vis du principe libéral suivant lequel les affaires publiques ne sont qu'un à côté de l'ordre économique, un fait réjouissant. Si nous nous limitons aux points de vue essentiels, il y a au premier plan le souci de la situation de toute la population avec les possibilités de développement engagés par les services du Gouvernement Général. On a besoin premièrement d'une solution de la <u>question des ouvriers et des salaires</u> sur la base du rapport du Dr. Frauendorfer, président de section, deuxièment d'une solution du problème de la <u>situation de toute la population agricole</u>

H0745-0104

sur la base du rapport du chef du mouvement agricole Koerner et troisièmement d'assurer la <u>situation de la population citadine</u> sur la base du rapport du Dr. Paersch, directeur de Banque. Si ces questions étaient traitées dans une session spéciale du Conseil économique on aurait déjà fait un pas décisif pour le développement de la deuxième année.

H0745-0105

2233-PS

Journal de Frank (1941) - 1er Volume, Page 115

Inscription du 27 Janvier 1941

Réception au Chateau de Monsieur le Ministre des Finances du Reich, Conte Schwerin von Krosigk.

Le secrétaire d'Etat, Dr. Buehler, salue au nom de Monsieur le Gouverneur Général qui, pour cause de maladie ne peut etre présent, Monsieur le Ministre des Finances du Reich et le remercie de l'intéret qu'il a porté à la situation de cette région lors de ses voyages répétés dans le Gouvernement Général.

..... C'est grace aux efforts de tout le personnel du Gouvernement Général qu'il a été permis, après avoir surmonté des difficultés extraordinaires et uniques, de constater un essor économique ascendant. Le Gouvernement Général a, pendant la période de son existence, rendu de la facon la plus consciencieuse, les services exigés pour le renforcement du potentiel de guerre allemand. C'est pour cela qu'il est bien permis de prier le Reich de vouloir à l'avenir ne pas dépasser vis-à-vis du Gouvernement Général la mesure des revendications qui garantissent le maintien d'une saine économie dans le Gouvernement Général, ce qui, en définitive, sera de nouveau favorable au Reich.

H0745-0106

2233-PS

Journal de Frank (1941) - 3e Volume, Pages 711, 712, 713

Notes du 1.8.1941

Page 711

13h.00 Réception de la Presse (Lemberg)

Les représentants de la Presse allemande et ukrainienne sont présentés à Monsieur le Gouverneur Général.

Monsieur le Gouverneur Général adresse aux représentants de la Presse l'allocution suivante : .....
.....

Page 712

..... Il nous faut donc immédiatement faire le nécessaire pour procurer à la population qui, en partie, est affreusement malheureuse, des vivres et des vetements, pour satisfaire aux besoins les plus urgents, afin de réparer les dommages causés par le régime bolchévique, pour rétablir les voies de communication, etc .... Nous devons animer tout le pays d'une vive volonté constructrice. Un bloc national important de plus de 4 millions d'Ukrainiens entre donc ainsi dans le territoire du Gouvernement Général. En meme temps l'Ukrainien est devenu la deuxième langue administrative et officielle dans le Gouvernement Général. Tous les décrets et ordonnances du Gouverneur Général et de ses services sont publiés en allemand et en ukrainien, et aussi en langue polonaise, afin que les Polonais habitant le pays y trouvent leur compte. Pour les Polonais également nous ne venons pas ici en ennemi, mais comme représentants d'une volonté de reconstruction organisée.

H0745-0107

2233-PS

Journal de Frank 1941- 3ème volume- Pages 777,778,779 -

Notes du 4-9-1941

Page 777

16.30- Entretien avec le Chef de la Section centrale Naumann, directeur administratif.

Page 778

Monsieur le Gouverneur Général est d'avis que l'on ne peut réduire la ration de 100 grs de viande de la population. Si le Reich exige que l'ordre soit maintenu dans le Gouvernement général et que dans les usines il y ait des ouvriers capables de fournir un bon travail, il faut absolument en rester à cette ration et même préconiser une augmentation des rations pour le pain et les matières grasses.

Monsieur le Gouverneur général rappelle que l'année précédente il a été livré environ 80.000 tonnes de pommes de terre à la Wehrmacht; au printemps de cette année on a encore une fois, donné à la Wehrmacht 40.000 tonnes. Il a reçu du Reich l'ordre de veiller à ce que le Gouvernement général soit compris de façon aussi intensive que possible dans le processus économique de la Grande Allemagne. D'autre part, il a l'ordre de mettre des usines en marche et d'introduire un supplément de centaines de mille d'ouvriers en complément dans le processus du travail. Si cette mission doit être remplie, il faut d'autre part donner à manger à ces gens. Il faut faire la lumière sur ce que l'on veut, à proprement parler, dans le Reich.

H0745-0108

2233 - PS

Journal de Frank (1941)- 3 Volume- Pages 783, 785.
Notes du 9.4. 1941

Page 783

17.35 Entretien avec le Président de la Section centrale, le conseiller aulique WALTZKE, le Conseiller de médecine Dr. WALBAUM et le Conseiller de ministère Dr. WILMANN en présence du plénipotentiaire Dr HEUBER.

Page 785

Monsieur le Gouverneur général prend la mesure suivante :

L'objection de la Section centrale financière contre la fondation d'une Académie de Médecine à Cracovie a été écartée par le Gouverneur général. La création de l'Académie doit être entreprise immédiatement.

Cette disposition doit être portée à la connaissance du Secrétaire d'Etat, du Président WALTZKE et de la Section centrale des Finances.

H0745-0109

2233-PS

Journal de Frank (1941) - 4e Volume, Pages 1085, 1086, 1087

Inscriptions du 21.11.1941

Page 1085

Entretien avec le Président, Conseiller aulique, WATZKE.

.....

H0745-0110

Page 1085 .....

Monsieur le Gouverneur Général désire développer en silence, mais de facon suivie, les institutions menant aux Universités. Une discussion officielle devrait etre évitée.

Page 1087

Les plans pour l'établissement d'une école polytechnique à Varsovie sont, ainsi que l'explique le Président WATZKE, avancés à tel point que les travaux pourront etre entrepris dans quelques mois, On s'est beaucoup rapproché de l'Ecole polytechnique de Nuremberg , qui est partagée en cinq sections. Le chemin de fer de l'Est , lui, aurait déjà adressé pour la deuxième fois une requete urgente de collégiens polonais.

Monsieur le Gouverneur Général veut que ces écoliers polonais soient mis à la disposition après un cours préparatoire.....

H0745-0111

.....

Dans cet ordre d'idées, Monsieur le Gouverneur Général suggère de grouper toutes les oeuvres littéraires polonaises écrites jusqu'à présent et à les présenter à la Conférence de presse de Berlin.

H0745-0112

Je soussigné Max PUNCH certifie connaître parfaitement la langue allemande et la langue française et atteste que le texte ci-dessus est la traduction sincère et correcte du Livre II des documents " Frank "

Le II Avril 1946

Le Chef de la Section X

Max PUNCH